

GEMBLOUX

à vélo

Avant de partir

Je teste les freins

Sers-toi d'un à la fois et pousse légèrement ton vélo. Ils doivent bien bloquer les roues.

Je teste la pression des pneus

En pinçant le côté du pneu entre ton pouce et tes autres doigts : si tes doigts s'enfoncent, il est temps de le gonfler.

Je vérifie la hauteur de ma selle

Assis sur ta selle, place une pédale tout en bas et pose ton pied à plat dessus. Ta jambe doit être presque tendue.

Mes règles d'or

- Priorité n'égale pas sécurité
- Je suis visible et prévisible
- Je prends ma place sur la chaussée
- Je ne dois pas me laisser coincer
- Je communiqué avec les autres usagers de la route
- Je suis courtois en roulant
- Je n'ai pas de honte à redevenir piéton

Les petits plus

- une sonnette
- un catadioptrice blanc à l'avant et rouge à l'arrière
- des catadioptrices oranges aux pédales
- un bon éclairage sur soi ou le vélo
- des vêtements de couleurs vives adaptés à la météo
- des accessoires fluos pour être bien visible
- un casque
- rien qui dépasse et qui risque d'accrocher : écharpe, lacets, ...
- bagages bien attachés



A qui le tour ?

Quand tu fais une manœuvre et quand tu changes de trajectoire, tu n'as pas la priorité.

Une règle générale :

1. Là où il n'y a ni feu ni signal de priorité, tu dois toujours laisser passer un conducteur qui arrive à la droite;
2. Quand tu arrives sur une voie prioritaire, il y a un stop ou un céder le passage et tu dois laisser passer tout le monde;
3. Quand tu es sur une voie prioritaire, tout le monde doit te laisser passer;
4. Au feu, si la couleur est orange, tu dois t'arrêter si tu en as la capacité;
5. Quand tu es dans le rond-point, tu as la priorité. C'est pour cela qu'il y a un céder le passage à chaque entrée de celui-ci.

Quelques panneaux bons à connaître



Grâce au panneau blanc, je peux entrer dans ce sens interdit



Priorité de droite
celui qui vient de droite à la priorité



Priorité de passage
Je peux passer le premier



Je dois rouler sur la piste cyclable



Grâce à ce panneau, j'ai le droit de franchir le feu rouge afin de tourner à droite, en céder le passage

Je m'arrête toujours

Je n'ai pas la priorité
je dois céder le passage aux autres

Voie prioritaire
Je peux passer le premier

La circulation sur les chemins réservés aux véhicules agricoles, aux piétons, cyclistes, cavaliers et conducteurs de speed pedelec



Attention, la vitesse sur les ravel et les chemins réservés est limitée à 30 km/h !

- RÉSEAU POINTS NOEUDS
- ▲ TRAVERSÉES / ZONES DANGEREUSES
- ▲ PENTE NOTABLE
- ▲ PENTE NOTABLE (vert)
- STATIONNEMENTS
- LIEUX DE RÉFÉRENCES

Fond de carte : @OpenStreetMap Contributors
Editeur responsable : Pro Velo asbl - Décembre 2022.



Pro Velo